



Championnat du Léman Morges – du 25 au 27 juin 2010

Avis de course

1. Organisateur

Club Nautique Morgien, CH – 1110 Morges, place de la Navigation 1

Tél. +41 21 811 55 22, mail@cnmorges.ch, www.cnmorges.ch

- Président du comité d'organisation : Wilfred Henchoz

- Président du comité de course :

- Président du comité de protestation : François Lehmann

2. Lieu et dates

Le championnat se déroulera du samedi 26 au dimanche 27 juin 2010 dans la baie de Morges.

3. Règles

La régata sera régie par :

3.1 Les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile de l'ISAF 2009-2012.

3.2 Les règles de classe.

3.3 Le règlement de jauge SRS en cours de l'ACVL.

4. Publicité

4.1 Publicité restreinte selon régulation 20 de l'ISAF.

4.2 La publicité ou un drapeau du sponsor principal de la manifestation peut être prévue sur les bateaux des concurrents (selon Code de publicité ISAF).

5. Admissibilité

5.1 Les classes admises sont : Grand Surprise, Toucan, Esse 8.50, Luthi 8.70, Jeudi 12, Surprise, 6.5 M SI, AM2.

5.2 Le championnat est ouvert aux bateaux de série jaugeés, suisses ou étrangers.

5.3 Les participants doivent être membres d'un club affilié à l'ISAF. Pour les participants suisses, les directives de Swiss Sailing font foi.

6. Inscriptions

6.1 L'inscription se fera directement sur le site internet : www.cnmorges.ch ou au secrétariat de course selon horaire du § 7.1.

Les documents suivants sont à présenter :

- le certificat de jauge

- Carte de Swiss Sailing ou licence. Une licence temporaire de Swiss Sailing pourra être acquise sur place.

- Autorisation de port de publicité pour la catégorie C.

6.2 Un minimum de 6 bateaux par série est requis.

6.3 **Délai d'inscription** : Les inscriptions doivent parvenir au club jusqu'au **14 juin 2010**.

6.4 Finances : CHF 100.- pour les AM2 et CHF 80.- pour les autres séries, à verser lors de la confirmation de l'inscription au secrétariat de course.

Les inscriptions tardives sont acceptées moyennant un supplément de CHF 20.-.

6.5 Inscription gratuite pour les monocoques venant d'un autre lac.

7. Programme

7.1 Horaires :

Vendredi 25 juin	16h00 - 20h00	Accueil, confirmation d'inscription, remise des instructions de course
	18h30	Ouverture officielle de la manifestation
Samedi 26 juin	07h00 -08h00	Accueil, confirmation d'inscription, remise des instructions de course
	09h00	Briefing des skippers
	10h00	Premier signal d'avertissement possible
Dimanche 27 juin	09h00	Premier signal d'avertissement possible
	14h30	Dernier signal d'avertissement possible

7.2 Nombre de courses: 8 courses maximum.

- La régata sera validée si au moins 2 courses valables sont courues.

8. Plan de parcours

Régata en séries : banane (parcours au vent – sous le vent).

9. Système de pénalité

Les règles 44.1 et 44.2 sont modifiées de sorte qu'un seul tour, incluant un virement de bord et un empannage, est exigé.

10. Classement

10.1 Le plus mauvais score sera retiré du classement dès 4 courses courues validées.

11. Prix

11.1 Les trois premiers de chaque série recevront un prix.

11.2 Autres prix par tirage au sort.

12. Amarrages et places de parc

Dans la mesure du possible, les bateaux se verront attribuer une place d'amarrage selon les instructions du garde-port.

13. Responsabilités et assurances

13.1 Les concurrents participent à la régata à leurs propres risques (règle 4 des RCV, Décision de courir).

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

13.2 Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de Frs. 1'500'000. --, ou son équivalent, pour l'épreuve.

